

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES
Centre des archives de la Courneuve

**Secrétariat de la Présidence française
des Communautés européennes**

1^{er} juillet – 31 décembre 1989

496Q0

Répertoire numérique détaillé

par

Theo KLAJNERMAN, stagiaire,
sous la direction de Céline BRUGEAT-PEUFFIER, responsable de fonds

La Courneuve, juillet 2023

Référence : FRMAE 496QO

Intitulé : Secrétariat général de la Présidence française des Communautés européennes (1^{er} juillet - 31 décembre 1989).

Date prépondérante : 1989.

Dates extrêmes : 1979-1989.

Niveau de description : fonds.

Présentation, importance matérielle et support : 19 articles, 7 cartons, 0,8 m.l.

Producteur : archives de M. CAZIMAJOU, Secrétaire Général de la Présidence française des Communautés européennes du second semestre 1989.

Service versant : secrétariat général de la Présidence française des Communautés européennes de 1989.

Modalités d'entrée : versé, sous la direction de Lionel CHENEDE en 1995, sous la cote 1915INVA.

Historique du versement et de la conservation : Les cartons furent conservés au dépôt de la rue la Pérouse jusqu'en 2008, puis envoyés en traitement préventif de conservation auprès d'un prestataire privé en 2009 avant leur intégration définitive aux dépôts du site de la Courneuve. En 2023, le fonds fait l'objet d'un traitement définitif (classement, éliminations réglementaires reconditionnement général et recotation en 496QO) par Théo KLAJNERMAN, stagiaire, sous la direction de Céline BRUGEAT-PEUFFIER, responsable de fonds.

Histoire administrative : à la suite de la ratification du traité de Rome le 25 mars 1957, la Communauté économique européenne (CEE) est instituée à partir du 1^{er} janvier 1958. Depuis lors, chaque Etat membre se voit attribuer à tour de rôle, pour une durée de six mois, la Présidence des Communautés européennes. La présidence s'exerce sur le Conseil européen, le Conseil des communautés européennes et la Coopération politique européenne (CPE). Durant la seconde moitié des années 1980, la construction et la coopération européennes se renforcent grâce à deux actes majeurs : d'une part, l'Acte unique européen par les Douze, en février 1986, qui ouvre la voie à un marché unique ; d'autre part, les accords de Schengen par cinq des Etats membres originels de la CEE, signés le 14 juin 1985, qui prévoient la mise en place d'un espace de libre circulation, avec un effacement progressif des frontières communautaires internes. Ces deux questions sont au cœur des débats lorsque la France relève l'Espagne de la Présidence au second semestre 1989. Un secrétariat général de cette Présidence, dépendant directement du secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères¹, est créé en janvier 1989, afin d'assurer l'organisation et la coordination de l'action de la présidence durant ces six mois, ainsi que la tenue de l'ensemble des réunions de la CPE. A sa tête est nommé Emile CAZIMAJOU, ministre plénipotentiaire hors classe et conseiller diplomatique du gouvernement, secondé par un secrétaire général adjoint, Laurent STEFANINI.

¹ Jusqu'en 1995, ensuite le Secrétariat général des présidences du Conseil européen sera sous l'autorité du SGCI (devenu le SGAE).

Présentation du contenu : Ce fonds révèle le rôle de coordinateur du Secrétariat Général de la Présidence française des Communautés, pour la mise en œuvre des travaux de la présidence. A ce titre, la majeure partie des documents rassemblés ici sont d'ordre organisationnel. Les travaux de la présidence peuvent être consultés dans les fonds complémentaires listés dans la rubrique « sources complémentaires ».

Les trois premiers articles sont consacrés aux ressources budgétaires, aux moyens techniques et aux renforts de personnel nécessaires au bon fonctionnement des services et des postes sollicités pour définir et suivre les travaux durant l'exercice de cette Présidence. Véritable événement politique, la Présidence française fait l'objet d'une campagne de communication : logo, supports promotionnels, cadeaux, communication événementielle (art.4-5).

La signature de l'Acte unique européen en 1986, visant à instaurer un marché unique et commun aux pays membres de la CEE, intègre et institutionnalise la Coopération politique européenne (CPE) (art.6-15). Cet organe consultatif a pour objectif de coordonner la politique étrangère des États membres en s'articulant autour de ces principaux organes : Le Conseil européen, le Conseil des ministres des Affaires étrangères, le Comité politique et la Présidence en exercice. Pour percevoir les enjeux de cette présidence, le lecteur est invité à consulter en particulier la brochure « Aide-mémoire, Présidence du Conseil des communautés européennes », destinée aux membres des différentes délégations participant aux réunions de Coopération politique européenne au cours de la Présidence française (art.7). A ce titre, c'est au Secrétariat général de la Présidence de veiller à la bonne tenue de l'ensemble des réunions politiques. Ainsi, après le Conseil européen de Madrid du premier semestre 1989, celui du second semestre est organisé à Strasbourg (art. 8). Au cours de la Présidence française, les Ministres des affaires étrangères des Douze se rencontrent chaque mois pour échanger sur les enjeux internationaux (art.9).

La mise en application de ces orientations s'exerce auprès des directeurs politiques dans le cadre des sessions du Comité politique (art.10) et s'appuie sur l'expertise des représentants des ministères techniques réunis au sein des groupes de travail (art.11-15). Créé en 1976 pour assurer la coopération policière, le groupe intergouvernemental TREVI est demeuré confidentiel jusqu'en 1989. Il est étroitement lié au groupe *ad hoc* « Immigration », dont l'objectif était de coordonner la politique migratoire aux frontières de l'espace européen (art.11). En corrélation avec le sujet migratoire, la mission de libre circulation des personnes est chargée de négocier, avec les représentants des pays membres signataires des accords de Schengen, la mise en œuvre des dispositifs d'assouplissement des frontières (art.12) tout en veillant à préserver les acquis en matière de droit d'asile sur le territoire français (art.13). Le groupe « Eurêka » de l'audiovisuel en octobre 1989 (art.14) et celui la protection sociale (art.15) complètent le panorama de ces groupes de travail.

Enfin, les quatre derniers articles de ce fonds mettent en lumière les relations avec les autres organes européens, à savoir les commissions politiques du Parlement européen dans le cadre de la CPE (art.16) et le Comité des représentants permanents (COREPER) (art.17). Le Secrétariat de la Présidence leur apporte un important soutien logistique, notamment pour organiser les deux séjours organisés par la France en Guadeloupe (COREPER I) et en Touraine (COREPER II).

La tenue de la présidence est aussi l'occasion de nouer des relations plus étroites avec les organismes internationaux et la société civile (art.18), ceci se manifeste en particulier par l'organisation de conférences internationales ou d'échanges de vue avec des associations et des ONG.

Quelques pièces documentaires complètent le fonds (art.19).

Mode de classement : le versement (1915INVA) a fait l'objet d'un traitement complet : classement, conservation préventive et recotation (496QO). Un nouveau plan de classement a été élaboré afin de mettre en relief les différentes composantes induites par l'exercice de la Présidence des Communautés européennes, ainsi que les principaux thèmes de réflexion abordés par les différents groupes de travail.

Sources complémentaires :

Aux archives diplomatiques (La Courneuve)

- Fonds de la Direction Europe, 1986-1990, 1930INVA, sous-série des Communautés européennes (1930INVA/5892-5994) et sous-série du Conseil Européen (1930INVA/5995-6091).
- Fonds de la Direction affaires économiques et financières, service de la coopération européenne 1987-1989, 591INVA.
- Fonds de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, 25POI/1, sous-série, 1989-1994 (25POI/1/3757-4181).
- Fonds de la Mission de la coordination pour la libre circulation des personnes, dite « Mission Schengen » (1984-1994), 492QO.
- Fonds de la Direction des Français à l'étranger, Application des accords de Schengen (1984-1995), 20120039AC

Archives nationales (Paris)

- fonds du SGCI devenu le SGAE.
- fonds de la Présidence de la république

Archives historiques de l'Union européenne (Florence)

- fonds du Conseil des Ministres

Bibliographique :

- *Coopération politique européenne : recueil semestriel de textes agréés par les Douze au titre de la Coopération politique européenne pendant la Présidence française : 1^{er} juillet - 31 décembre 1989*, Paris, Publications officielles, 1990.
- TAULEGNE, Béatrice, *Le Conseil européen*, Paris, PUF, « Les grandes thèses du droit français », 1993, 504 pages
- BONNEFOI, Serge, *Europe et sécurité intérieure : TREVI, Union européenne, Schengen*, Paris, Delmas, 1995, 184 pages
- CONSTANTINESCO, Vlad (dir.) et SIMON, Denys (dir.), *Le COREPER dans tous ses États : journée d'études, organisée par le Centre d'études internationales et européennes*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, « Collection de l'Université Robert Schuman », 2001, 148 pages
- LANCERON, Virginie, « *La France et le processus décisionnel européen : le Secrétariat général des affaires européennes au cœur des relations Paris-Bruxelles* » dans *l'Annuaire français des relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, volume IX, 2008, pp. 407-422
- HREBLAY, Vendelin, *La libre circulation des personnes : les accords de Schengen*, Paris, PUF, 2014, 192 pages
- WASSENBERG, Birte (dir.), *Frontières, acteurs et représentations d'Europe*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2022, 539 pages

Conditions d'accès : les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques prévus par le Code du patrimoine.

Conditions de reproduction : libres dans les conditions prévues par le règlement de la salle de lecture.

Langue des documents : français, anglais, espagnol, allemand, italien, russe, grec.

Contrôle de la description : Théo KLAJNERMAN, archiviste-stagiaire, sous la direction de Céline BRUGEAT-PEUFFIER, responsable de fonds, et le contrôle de Sarah CLINET, conservatrice en chef du patrimoine.

Date de la description : juillet 2023

Description du contenu

1-5 Fonctionnement de la Présidence française

1988-1989

- 1 **Personnel.** – Organigramme (septembre - octobre 1989). Répartition des tâches au sein de la Coopération Politique européenne (février 1989 - juin 1989). Secrétariat général de la Présidence, nomination et départ d'Emile Cazimajou, ambassadeur (janvier - décembre 1989). Ressources humaines: récapitulatif des besoins, renforts au sein des services dont la direction d'Europe occidentale, la direction des affaires juridiques, les Représentations Permanentes auprès des CEE, des Nations Unies, de l'UNESCO (1988-1989). Représentations diplomatiques accréditées en France (mars 1989). Service Commun d'Interprétation et de Conférence (mars - octobre 1989). Service d'Information et de Presse, dispositifs facilitant le travail de la presse européenne: notes, correspondance, notes manuscrites, projet, télégrammes, annuaires, carte de la Communauté européenne, listes de réunions, compte rendu, calendrier, notes manuscrites, tableau récapitulatif (février - juin 1989).

1988-1989

- 2 **Budget.** – Prévisions budgétaires, moyens des services, frais de fonctionnement (octobre 1988 - novembre 1989). Budget et besoins matériels du groupe TREVI (mars - avril 1989). Photographie, bulletin d'information, notes, télégrammes, notes manuscrites, liste d'agents, budgets prévisionnels, demande d'ordonnance, correspondance, programme de voyage.

1988-1989

- 3 **Sécurité intérieure.** – Dispositifs mis en place autour du Centre de Conférences et en marge des célébrations du Bicentenaire (mai - novembre 1989). Badges (juin - juillet 1989). Liste de réunions, notes, projet de lettre, correspondance, bordereaux d'envoi, coupures de presse, liste de délégations, tableau récapitulatif.

1989

- 4 **Promotion de la Présidence.** – Logotype de la Présidence, marché, relations avec les agences, projet retenu, déclinaison du logo sur des supports variés, dont papiers, stylos et allumettes ; cadeaux, dont médailles.

1985, 1988-1989

- 5 **Réceptions et manifestations** – Exposition sur les créations du Centre international du Vitrail de Chartres, visite en présence de Jacques Delors : photographies, notes, notes manuscrites, bordereau d'envoi, correspondance, coupures de presse, programme d'exposition, catalogues d'expositions (novembre 1988 - décembre 1989). Menus des déjeuners organisés au Centre de Conférences Internationales durant toute la durée de la Présidence (juillet - décembre 1989).

1988-1989

6-15 Coopération politique européenne (CPE) sous présidence française.

- 6 Généralités.** – Procédures et calendrier pour les réunions de coopération politique, organisation des réunions format « Troïka » : calendrier, notes, fiches de synthèse, brochures, notes (1986 - décembre 1989). Sièges d'institutions européennes (janvier - novembre 1989).

1986-1989

- 7 Présidence française.** – Brochure « Aide-mémoire, Présidence du Conseil des communautés européennes », destinée aux membres des différentes délégations participant aux réunions de Coopération politique européenne au cours de la Présidence (mars - décembre 1989). Calendrier et organisation des réunions, ordre du jour, obligations du Ministre (septembre 1988 - décembre 1989).

1988-1989

- 8 Conseil européen.** – Madrid, 23-27 juin 1989 (février - juillet 1989). Strasbourg, 8 au 9 décembre 1989 (janvier 1988 - septembre 1989). Question des groupes du Conseil (janvier - février 1989).

1988-1989

- 9 Conseils des Ministres des affaires étrangères.** – Gymnich à Grenade (15-16 avril 1989). Réunion ministérielle des Affaires étrangères du 11 juillet 1989 (mai - juillet 1989). Gymnich au château d'Esclimont (juillet 1988 - novembre 1989) : calendrier de réunions, plan de la salle de conférence, notes manuscrites, aide-mémoire, extrait du JO des Communautés européennes, correspondance, rapport, notes, compte rendu, télégrammes, dossier « Quatuor à Cordes de Chartres », plans des salles de réunion du château, menus.

1988-1989

- 10 Comité politique.** – Organisation et préparation des réunions et dîners, réunion à Madrid du 6-9 juin 1989 ; réunions à Paris des 5 et 6 juillet 1989, des 5 et 6 septembre 1989, des 5 et 6 octobre 1989, des 9 et 10 novembre 1989, des 30 novembre et 1^{er} décembre 1989 : télégrammes, programme, listes de participants, menus.

1989

11-15 Groupes de travail.

1987-1989

- 11** **Groupes TREVI et *ad hoc* Immigration.** – Organisation et calendrier des réunions (décembre 1988 - juillet 1989). Autres réunions (septembre - décembre 1989) 12-15 septembre ; 10, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 octobre ; 14, 15, et 17 novembre ; 4 décembre 1989. Troïka *ad hoc* Immigration du 24 juillet 1989 et Troïka TREVI du 28 juillet 1989 (juillet 1989). Groupe *ad hoc* Immigration des 7 et 8 septembre 1989. Groupe TREVI du 3-4 octobre 1989. Groupes TREVI et *ad hoc* Immigration des 14-15 décembre 1989 (1989). : calendrier de réunions, notes, correspondance, notes manuscrites, programme des réunions, bordereaux d'envoi, rapport, plan de la salle de conférence, listes de participants, menus, brochures.

1988-1989

12-13 Libre circulation des personnes.

1987-1989

- 12** **Travaux du groupe.** – Mise en application des accords de Schengen pour l'ouverture des frontières communautaires, immigration, coopération transfrontalière, réunions des groupes des coordonnateurs, consultations franco-allemandes, réunions interministérielles à Matignon (avril 1987 - novembre 1989). Système d'Information de Schengen (novembre 1988 - novembre 1989).

1987-1989

- 13** **Relations avec les ONG.** – Dispositions sur le droit d'asile dans le cadre de l'accord Schengen, projet de convention complémentaire, réactions des ONG, dont le Groupe de travail international de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, la Commission de sauvegarde du droit d'asile, la Commission sur les réfugiés, les associations « Terre d'asile » et « Groupe d'information et de soutien des immigrés » (GISTI) : notes, entretiens, questions parlementaires, rapports.

1989

- 14** **Télécommunications.** - Comité des coordonnateurs Eurêka Audiovisuel et autres réunions d'experts techniques.

1989

- 15** **Affaires sociales et santé.** – Groupe *ad hoc* « charte des droits sociaux », réunion du 27 septembre 1989. Santé, réunion sur la démographie des professions de santé le 11 octobre 1989, réunion des directeurs de la sécurité sociale le 8 novembre 1989, réunion du Groupe *ad hoc* SIDA le 11 décembre 1989.

1989

- 16 Relations avec le Parlement européen.** – Préparation des travaux des commissions du parlement européen : calendrier, participants, programme.

1989

- 17 Comité des représentants permanents (COREPER).** – Préparation des voyages COREPER, COREPER I à la Guadeloupe (6-10 septembre 1989) et COREPER II en Touraine (15-18 septembre 1989) (mars 1988 - septembre 1989) : correspondance, notes, programme du voyage en Espagne, notes manuscrites, rapport, listes de participants.

1989

- 18 Autres réunions et conférences.** – Organismes internationaux, dont Comité consultatif de l'Association européenne de libre-échange du 28 novembre 1989 ; réunion des Centres d'analyse et de prévision des Douze, le 24 octobre 1989 (septembre - novembre 1989). Associations et ONG, France libertés, colloque des 14-15 octobre 1989, Comité d'action pour l'Europe, réunions des 22 et 23 novembre 1989 (octobre - novembre 1989).

1989

- 19 Documentation :** coupures de presse, bulletins d'information.

1988-1989